



Conseil économique et social

Distr. générale
16 novembre 2001
Français
Original: anglais

Pour suite à donner

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Deuxième session ordinaire de 2001

10-14 décembre 2001

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Ordre du jour provisoire annoté et organisation des travaux

**De la deuxième session ordinaire de 2001
du Conseil d'administration, qui se tiendra
au Siège de l'Organisation des Nations Unies
du 10 au 14 décembre 2001**

Résumé

Le présent document contient l'ordre du jour provisoire annoté de la deuxième session ordinaire de 2001 du Conseil d'administration. On trouvera à l'annexe le projet de calendrier et d'organisation des travaux pour cette session.



Ordre du jour provisoire annoté

- Point 1** Ouverture de la session : déclarations du Président du Conseil d'administration et de la Directrice générale
- Point 2** Adoption de l'ordre du jour provisoire et du projet de calendrier et d'organisation des travaux
- Point 3** Plan stratégique à moyen terme pour 2002-2005
- Point 4** Budget d'appui biennal pour 2002-2003
- Point 5** Propositions de coopération aux programmes de l'UNICEF
- a) Recommandations relatives aux programmes de pays
 - b) Recommandation concernant l'affectation aux programmes de pays approuvés de fonds supplémentaires au titre de la masse commune des ressources
 - c) Programmes multinationaux et prolongation d'un programme sous-régional
- Point 6** Rapport du Comité des commissaires aux comptes de l'ONU et du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires
- Point 7** Questions financières
- a) Rapport financier et comptes de la Division du secteur privé pour l'exercice terminé le 31 décembre 2000
 - b) Rapport et états financiers intérimaires de l'UNICEF pour l'exercice terminé le 31 décembre 2000, première année de l'exercice biennal 2000-2001
 - c) État d'exécution du budget pour l'appui de l'UNICEF à la session extraordinaire consacrée aux enfants et manifestations connexes
- Point 8** Rapport sur les activités de vérification interne des comptes
- Point 9** Programme de travail pour 2002
- Point 10** Questions diverses
- Point 11** Clôture de la session : observations de la Directrice générale et du Président du Conseil d'administration

Ordre du jour provisoire annoté

1. Ouverture de la session : déclarations du Président du Conseil d'administration et de la Directrice générale

Le Président du Conseil d'administration et la Directrice générale feront des déclarations liminaires.

2. Adoption de l'ordre du jour provisoire et du projet de calendrier et d'organisation des travaux

[Pour suite à donner – E/ICEF/2001/12]

L'ordre du jour provisoire, qui a été présenté au Bureau (CF/EB/2001/55 du 5 novembre 2001), a été établi conformément aux décisions pertinentes du Conseil d'administration, compte tenu en particulier du programme de travail pour 2001 adopté par le Conseil d'administration à sa deuxième session ordinaire en septembre 2000 (E/ICEF/2000/8/Rev.1, décision 2000/18). On trouvera à l'annexe le projet de calendrier et d'organisation des travaux.

Des décisions seront adoptées à la fin de l'examen de chaque point de l'ordre du jour. Néanmoins, si besoin est, les membres du Conseil pourront consacrer le temps nécessaire à des consultations officieuses sur tous les projets de décision en suspens.

3. Plan stratégique à moyen terme pour 2002-2005

[Pour suite à donner – E/ICEF/2001/13]

Comme le plan global de l'UNICEF pour 2002-2005, le plan stratégique à moyen terme constitue le cadre des activités de l'organisation pour les quatre années à venir en ce qui concerne les programmes, les partenariats, les alliances, les activités de plaidoyer et les opérations internes au siège, de même que dans les bureaux régionaux et les bureaux de pays. Le Conseil d'administration souhaitera peut-être examiner et approuver le projet de recommandation figurant dans le rapport.

4. Budget d'appui biennal pour 2002-2003

[Pour suite à donner – E/ICEF/2001/AB/L.10]

Au titre de ce point de l'ordre du jour, la Directrice générale présente le budget d'appui biennal pour 2002-2003, qui est conforme à la présentation harmonisée convenue par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et l'UNICEF. La décision formelle que doit prendre le Conseil d'administration sur la base de ce document est l'adoption du projet de résolution relatif au projet de budget qu'il contient.

Le Conseil sera également saisi, pour examen, du rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur ce document (E/ICEF/2001/AB/L.11).

5. Propositions de coopération aux programmes de l'UNICEF

a) Recommandations relatives aux programmes de pays

[Pour suite à donner]

Au total 64 recommandations ont été soumises au Conseil d'administration pour approbation. Conformément à la décision 1995/8 (E/ICEF/1995/Rev.1), 49 de ces recommandations sont des additifs aux notes de pays que le Conseil a examinées à sa première session ordinaire de 2001. Comme suite à cette décision, ces recommandations seront approuvées dans le cadre de la procédure dite « d'approbation tacite », et les membres du Conseil qui souhaitent que tel ou tel programme de pays soit soumis au Conseil pour examen sont priés d'en informer le secrétariat par écrit avant le **30 novembre 2001**.

Les recommandations susmentionnées ont été regroupées par région comme suit : Afrique de l'Est et Afrique australe – Afrique du Sud, Érythrée, Éthiopie, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, République-Unie de Tanzanie et Zambie (E/ICEF/2001/P/L.1/Add.1-E/ICEF/2001/P/L.9/Add.1, respectivement); Afrique de l'Ouest et Afrique centrale – Gabon, Gambie, Guinée, Guinée équatoriale, Nigéria, République centrafricaine, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal et Togo (E/ICEF/2001/P/L.10/Add.1-E/ICEF/2001/P/L.18/Add.1, respectivement); Amériques et Caraïbes – Belize, Brésil, Colombie, Costa Rica, Cuba, El Salvador, Guatemala, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, République dominicaine et Venezuela (E/ICEF/2001/P/L.19/Add.1-E/ICEF/2001/P/L.34/Add.1, respectivement); Asie de l'Est et Pacifique – Mongolie, République démocratique populaire lao et Thaïlande (E/ICEF/2001/P/L.35/Add.1-E/ICEF/2001/P/L.37/Add.1, respectivement); Asie du Sud – Bhoutan, Népal et Sri Lanka (E/ICEF/2001/P/L.38/Add.1-E/ICEF/2001/P/L.40/Add.1 respectivement); Europe centrale et orientale, Communauté d'États indépendants et États baltes – République de Moldova (E/ICEF/2001/P/L.41/Add.1); et Moyen-Orient et Afrique du Nord – Algérie, Égypte, Liban, Maroc, République arabe syrienne, Soudan, Tunisie et Yémen (E/ICEF/2001/P/L.42/Add.1-E/ICEF/2001/P/L.49/Add.1, respectivement).

Les 15 autres recommandations relatives à des programmes de pays, soumises au Conseil pour approbation, concernent des projets de courte durée ou hors programme. Les recommandations portent sur : le Burundi, les Comores, le cône Sud (Argentine, Chili et Uruguay), la Côte d'Ivoire et la Sierra Leone, – sous-régional; l'initiative multinationale sur le VIH/sida pour l'Amérique centrale et les Caraïbes et les Caraïbes orientales; un programme de micronutriments pour la sous-région andine et le Paraguay; la Malaisie, les pays insulaires du Pacifique, le Viet Nam, la Bosnie-Herzégovine; la République fédérale de Yougoslavie; l'ex-République yougoslave de Macédoine; un programme multinational pour l'Europe centrale et orientale, la CEI et les États baltes; et l'Iraq (E/ICEF/2001/P/L.57-E/ICEF/2001/P/L.71, respectivement).

b) Recommandation concernant l'affectation aux programmes de pays approuvés de fonds supplémentaires au titre de la masse commune des ressources et la prolongation d'un programme sous-régional

[Pour suite à donner – E/ICEF/2001/P/L.72]

Le Conseil d'administration est prié d'allouer des fonds supplémentaires au titre de la masse commune des ressources lorsque le montant alloué à un programme de pays approuvé ne permet pas d'assurer son financement pendant la durée prévue, du fait de la révision des niveaux de planification aux fins de la répartition au titre de la masse commune des ressources. Il lui est également demandé d'approuver la prolongation d'un an d'un programme sous-régional afin de donner le temps nécessaire pour préparer un nouveau projet de programme dont l'exécution doit commencer en 2003.

c) Programmes multinationaux

[Pour suite à donner – E/ICEF/2001/P/L.74]

Le Conseil d'administration sera saisi, pour examen et approbation, de propositions relatives à l'ancienne catégorie 4 (activités de promotion et d'élaboration des programmes au siège et dans les bureaux régionaux) du budget d'appui. Celles-ci sont présentées séparément du fait de l'harmonisation des budgets de l'UNICEF, du PNUD et du FNUAP et conformément aux recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires. La décision formelle que doit prendre le Conseil d'administration sur ce document est l'adoption des projets de résolution y figurant.

Le document de synthèse (E/ICEF/2001/P/L.73) résume les recommandations de 2001 relatives aux propositions de prélèvement sur les ressources générales et autres ressources.

6. Rapport du Comité des commissaires aux comptes de l'ONU et du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

[Pour suite à donner – E/ICEF/2001/AB/L.8]

Suivant la pratique établie, l'UNICEF soumet un rapport à l'Assemblée générale, par le biais du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, pour l'informer des mesures qu'il prend pour appliquer les recommandations du Comité des commissaires aux comptes. Ce document décrit les mesures prises ou à prendre pour donner suite aux recommandations du Comité des commissaires aux comptes concernant les comptes de l'UNICEF pour l'exercice biennal 1998-1999. Il rend aussi compte de la suite donnée aux recommandations formulées par le Comité au sujet des comptes pour l'exercice biennal 1996-1997.

7. Questions financières

a) Rapport financier et comptes de la Division du secteur privé pour l'exercice terminé le 31 décembre 2001

[Pour suite à donner – E/ICEF/2001/AB/L.6]

Le Conseil d'administration sera saisi, pour examen, du rapport financier de la Division du secteur privé pour l'exercice terminé le 31 décembre 2000.

b) Rapport et états financiers intérimaires de l'UNICEF pour l'exercice terminé le 31 décembre 2000, première année de l'exercice biennal 2000-2001

[Pour suite à donner – E/ICEF/2001/AB/L.5]

Ce document contient le rapport financier sur les comptes de l'UNICEF pour l'exercice terminé le 31 décembre 2000, première année de l'exercice biennal 2000-2001. Il est présenté au Conseil d'administration pour information.

c) État d'exécution du budget pour l'appui de l'UNICEF à la session extraordinaire consacrée aux enfants et aux manifestations connexes

[Pour suite à donner – E/ICEF/2001/AB/L.9]

En raison du report de la session extraordinaire consacrée aux enfants par décision de l'Assemblée générale (décision 56/401 du 12 septembre 2001), le secrétariat présente ce deuxième rapport intérimaire pour informer le Conseil d'administration de l'exécution du budget pour l'appui de l'UNICEF à cette session et aux manifestations connexes. Le Conseil souhaitera peut-être examiner et adopter le projet de décision qu'il contient.

8. Rapport sur les activités de vérification interne des comptes

[Pour information – E/ICEF/2001/AB/L.7]

Ce rapport a été établi comme suite à la proposition faite par la Directrice générale à la deuxième session ordinaire du Conseil d'administration de 1997, tendant à publier un rapport annuel sur les activités de vérification interne des comptes à soumettre au Conseil pour examen.

9. Programme de travail pour 2002

[Pour suite à donner – E/ICEF/2001/AB/L.14]

Le Conseil d'administration examinera les questions qu'il devra aborder à ses sessions de 2002 et à son programme de travail, y compris la répartition des points de l'ordre du jour et l'organisation des travaux.

10. Questions diverses

Le Conseil souhaitera peut-être examiner toute autre question qu'il jugera opportune et appropriée au titre de ce point de l'ordre du jour.

11. Clôture de la session : observations de la Directrice générale et du Président du Conseil d'administration

La Directrice générale et le Président du Conseil d'administration formuleront des observations finales avant la clôture de la session.

Annexe

Projet de calendrier et d'organisation des travaux de la deuxième session ordinaire de 2001 du Conseil d'administration, 10-14 décembre 2001*

<i>Date</i>	<i>Point</i>	<i>Thème</i>
Lundi 10 décembre		
Matin	1	Ouverture de la session : déclarations du Président du Conseil d'administration et de la Directrice générale
	2	Adoption de l'ordre du jour provisoire et du projet de calendrier et d'organisation des travaux
	3	Plan stratégique à moyen terme pour 2002-2005
Après-midi	3 (<i>suite</i>)	Plan stratégique à moyen terme pour 2002-2005 (<i>suite</i>)
Mardi 11 décembre		
Matin et après-midi	3 (<i>suite</i>)	Plan stratégique à moyen terme pour 2002-2005 (<i>suite</i>)
Mercredi 12 décembre		
Matin et après-midi	4	Budget d'appui biennal pour 2002-2003
Jeudi 13 décembre		
Matin et après-midi	5	Propositions de coopération aux programmes de l'UNICEF :
		a) Recommandations relatives aux programmes de pays;
		b) Recommandation concernant l'affectation aux programmes de pays approuvés de fonds supplémentaires au titre de la masse commune des ressources et la prolongation d'un programme sous-régional;
		c) Programmes multinationaux.
Vendredi 14 décembre		
Matin	6	Rapport du Comité des commissaires aux comptes et du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires
	7	Questions financières :
		a) Rapport financier et comptes de la Division du secteur privé pour l'exercice terminé le 31 décembre 2000;
		b) Rapport et états financiers intérimaires de l'UNICEF pour l'exercice terminé le 31 décembre 2000, première année de l'exercice biennal 2000-2001;

* Si l'examen d'un point de l'ordre du jour est achevé plus tôt que prévu, le Conseil d'administration passera au point suivant et réaménagera le calendrier des travaux en conséquence.

		c) État d'exécution du budget pour l'appui de l'UNICEF à la session extraordinaire consacrée aux enfants et aux manifestations connexes.
	8	Rapport sur les activités de vérification interne des comptes
Après-midi	9	Programme de travail pour 2002
	10	Questions diverses
	11	Clôture de la session : observations de la Directrice générale et du Président du Conseil d'administration
